

## VIVRE ENSEMBLE

# Contrat de ville : lancement d'un appel à projets pour des actions collectives

Mis en ligne le **lundi 15 janvier 2018**

Dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, un appel à projet est lancé auprès des associations, équipements ce quartier, services et établissements publics, collectifs d'habitants. Objectifs ? Plus de cohésion sociale grâce à la participation des Brestoises et des Brestois. Bouclage des dossiers le 2 février.



Pour la programmation 2018 du Contrat de Ville, les partenaires ont précisé des axes prioritaires dans lesquels ils invitent les porteurs de projets à inscrire leurs dossiers ([Appel à projet, pdf, 870ko, p 4-5-6](#)), à savoir :

- > Favoriser l'**implication et la participation de tous** ;
- > **Développer des actions concrètes** pour la jeunesse au service de l'emploi des jeunes et lutter contre le décrochage ;
- > **Réduire le non recours aux droits et aux services**

En 2017, de [nombreux projets ont pu voir le jour](#) grâce au Contrat de ville. Répondant aux critères de renforcement de la cohésion sociale, du développement de passerelles vers l'emploi et de réduction des inégalités, ces actions collectives sont concrètes et valorisent les idées innovantes.

# Calendrier de l'appel à projets

Pour l'année 2018, l'attribution des subventions se fera en deux tranches :

- > Une première tranche pour laquelle les porteurs de projets peuvent déposer leurs dossiers jusqu'au **vendredi 2 février inclus**, pour une décision rendue mi-mars ;
- > Une deuxième tranche sera programmée ultérieurement, pour une décision mi-septembre.

## Démarche à suivre

Pour déposer un dossier, le dossier Cerfa Contrat de Ville de Brest métropole est à demander par courriel à [dsu@brest-metropole.fr](mailto:dsu@brest-metropole.fr)

Transmettre le dossier complété et signé par courrier à :

M. le Président de Brest métropole,  
24 rue Coat ar Gueven,  
CS 73826, 29238 Brest Cedex 2

Par courriel à [dsu@brest-metropole.fr](mailto:dsu@brest-metropole.fr)

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)



**HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

**HOTEL DE VILLE DE BREST**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30